

Réf: Dossier N° 112486

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TACT IMPACT »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY-RIVIERA 3 CENTRE  
SAINT MICHEL face au Lycée BLAISE PASCAL, Lot 1072, Ilot 115

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 11/05/2022 reçus par Me Kramo Simplicie Kouakou, et enregistrés au CEPICI le 07/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TACT IMPACT »

Objet :  
-CONSULTANCE/ CONSIEL/ ACCOMPAGNEMENT  
-NEGOCIATION/ INTERMEDIATION  
-FORMATION/ OPTIMISATION DES RESSOURCES  
-REPRESENTATION/ JOINT-VENTURE/ PARTENARIAT  
-RECHERCHE DE FINANCEMENT ET FINANCEMENT  
-B2B, B2C, B2G....  
ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS  
COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, FINANCIERES, MOBILIERES OU  
IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU  
INDIRECTEMENT A L' OBJET SOCIAL OU DE NATURE A  
FAVORISER LE  
DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY-RIVIERA 3 CENTRE  
SAINT MICHEL face au Lycée BLAISE PASCAL, Lot 1072, Ilot 115

Dirigeant(s) : M KOUAKOU YAO KRA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03615 du 28/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28642/GTCA/RC/2022 du 28/06/2022

